

CAP Métiers de l'Agriculture

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉREQUIS

- Candidat(e)s entre 16 et 29 ans ou 15 ans à la sortie de 3ème.
- Pas de prérequis de niveau demandé.

CONDITIONS D'ENTRÉE ET INSCRIPTION

- Avoir signé un contrat d'apprentissage.
- Passer un entretien de motivation, et un test de positionnement (pour adaptation de parcours).
- Validation d'un dossier d'admission après la signature du contrat.
- Entrée en formation jusqu'au 31 Décembre pour une validation de diplôme en 2 ans.

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Des frais pédagogiques d'un montant de 65€ sont à régler en début d'année correspondant à la carte de self, les envois postaux, les photocopies nécessaires au cours de l'année scolaire.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Journées en centre animées par des formateurs experts techniques, avec cours ou travaux dirigés, apports de connaissances, jeux de rôle, et travaux sur différents supports (papier, numérique, vidéo, multimédia...).
- Travail individuel et travail collectif tutoré ; évaluations.
- Journées de formation délocalisées, en entreprise ou au sein de l'exploitaiton de l'EPL, avec mise en situation pratique.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Le CAPa Métiers de l'Agriculture dure deux ans soit 3640 heures (la durée peut être modulée de 1 à 3 ans). Il s'agit d'une formation rémunérée avec une durée de travail de 35h par semaine, en entreprise et au CFA.

1^{ÈRE} ANNÉE

12 semaines au CFA :
soit 420 heures
40 semaines en milieu professionnel :
soit 1400 heures (dont 5 de congés payés)

2^{ÈME} ANNÉE

12 semaines au CFA :
soit 420 heures
40 semaines en milieu professionnel :
soit 1400 heures (dont 5 de congés payés)

RÉMUNÉRATIONS ET FINANCEMENTS

- Aucun frais de formation ne sera à supporter par l'apprenti.
- Dans le secteur privé, la prise en charge financière du contrat d'apprentissage s'effectue via les différents OPCO qui versent au CFA un montant annuel déterminé par France Compétences.

LES POURSUITES D'ÉTUDES

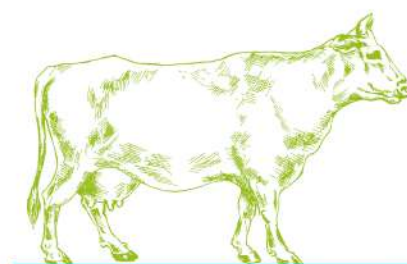
- Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole*.
- * Ce brevet professionnel est proposé dans notre CFA.
- Bac professionnel Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole.

NOS PLUS

- + Un site d'apprentissage implanté sur un domaine de 60ha.
- + Un CFA entouré d'un lycée agricole, d'un CFPPA et d'une exploitation agro-viticole permettant un contact simplifié entre les structures, les apprentis et les élèves.
- + Une exploitation agricole, lieu d'apprentissage permettant de travailler les métiers de l'agriculture au quotidien.



PRÉSENTATION DE L'ORGANISME DE FORMATION



VALIDATION DU DIPLÔME

- Le diplôme est délivré par le ministère chargé de l'agriculture après réussite des épreuves évaluées.
- Ce diplôme est obtenu après validation de chacune des 7 Unités Capitalisables qui construisent la formation.
- En cas d'échec, le candidat peut représenter les UC manquantes à vie.
- Pas d'équivalence.

LES MÉTIERS VISÉS ET DÉBOUCHÉS

- Ouvrier agricole polyvalent, de grandes cultures, polyculture élevage ;
- Ouvrier agricole en maraîchage, horticulture, pépinière, champignonnière ;
- Ouvrier agricole ou d'élevage en production porcine, caprine, ovine, avicole, cunicole, bovine, laitière ;
- Ouvrier arboricole, viticole.

La rémunération d'un(e) apprenti(e) dépend du secteur (privé ou public), de son âge, du niveau de diplôme préparé et de l'année d'exécution du contrat.

Réalisez une simulation sur la rémunération possible sur

WWW.ALTERNANCE.EMPLOI.GOUV.FR



PÔLE AGRICULTURE

- CAPa Métiers de l'Agriculture option Grandes Cultures
- option Élevage Ruminants
- BPREA



PÔLE CHEVAL

- CAPa Palefrenier Soigneur
- BAC PRO CGEH
- Conduite et Gestion d'Entreprise Hippique
- CS Éducation et Travail de Jeunes Équidés



PÔLE PAYSAGE

- CAPa Jardinier Paysagiste
- BAC PRO Aménagements Paysagers
- CS Sols Sportifs Engazonnés



PÔLE VIGNE & VIN

- CAPa Métiers de l'Agriculture option Viticulture
- BPREA

Suivez-nous !



Personne à contacter : Coordinateur(trice) de la filière

☎ 03.86.45.15.23

✉ cfa.yonne@educagri.fr

📍 Rue de la Brosse - 89290 Venoy

🌐 www.terresdelyonne.com



Accessibilité des locaux



Visitez notre site web



Retrouvez les taux de nos formations



L'EPL des Terres de l'Yonne est certifié « Qualité » : Qualiopi & QualiFormAgri (réf.132)

CFA AGRICOLE
DE L'YONNE

CAP Agricole Métiers de l'Agriculture

3 options :

- Grandes Cultures
- Élevage de Ruminants
- Viticulture



FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE

DOC-GAF-010-12_V02

EPL DES
TERRES
DE L'YONNE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOCAL
D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Illustrations : Adobe Stock : J. Ka - Torichels / Freepik : Collections Freepik - Ilonita - Macrovector - Pilsuperstar

Programme du CAP toutes options confondues			Période d'Évaluation																											
Unité Capitalisable	Capacité Intermédiaire	Volume Horaire	1ère Année													2ème Année														
			s	o	n	d	j	f	m	a	m	j	s	o	n	d	j	f	m	a	m	j								
UC1 Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux.	C1.1 Prendre position dans une situation à caractère social et civique.	180																												
	C1.2 Utiliser des outils dans des situations de la vie courante.																													
UC2 Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle.	C2.1 S'exprimer à travers une réalisation personnelle.	108																												
	C2.2 Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel.																													
UC3 Intégrer avec son environnement social.	C3.1 Adapter son langage et son comportement aux situations de communication.	120																												
	C3.2 S'approprier les normes et cadres de références d'un collectif.																													
UC6 Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments.	C6.1 Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments.	48																												
	C6.2 Effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation.	60																												
Volume Horaire Total		840																												



CAP Agricole Métiers de l'Agriculture



Formation par apprentissage - Diplôme de niveau 3

Code RNCP : 40523 - Intitulé de la certification : CAPA Métiers de l'Agriculture
Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Date de début des parcours certifiants : 01/09/2025

Maîtriser
les gestes
professionnels

Maîtriser la
conduite du matériel
et son entretien

Maîtriser
les productions
viticoles

PROGRAMME SPÉCIFIQUE À L'OPTION

PROGRAMME SPÉCIFIQUE À L'OPTION													Période d'Évaluation																	
Unité Capitalisable	Capacité Intermédiaire	V.Horaire (840h)	1ère Année												2ème Année															
			s	o	n	d	j	f	m	a	m	j	s	o	n	d	j	f	m	a	m	j								
UC4 Réaliser des travaux sur les végétaux.	C4.1 Réaliser des observations, interventions sur le végétal.	144																												
	C4.2 Réaliser des travaux de mise en place des végétaux.																													
UC5 Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement.	C5.1 Réaliser des observations et opérations techniques liées au cycle de production.	132																												
	C5.2 Effectuer des travaux de récolte.																													
UC7, UCARE Réaliser des travaux mécanisés d'implantation d'une culture.	C7.1 Préparer un ensemble tracteur outil.	48																												
	C7.2 Réaliser des travaux du sol et semis.																													

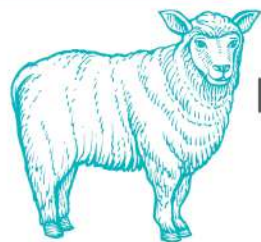
LES MÉTIERS VISÉS ET DÉBOUCHÉS

Le(a) titulaire du CAPa occupe un emploi d'ouvrier(e) qualifié(e) et est salarié(e) dans un vignoble ou dans une cave, exploitations, entreprises viti-vinicole, coopératives vinicoles.

Il(elle) exerce les activités suivantes :

- observe/apprécie l'état d'un vignoble en production.
- participe aux différentes opérations culturales liées à l'implantation d'un vignoble, cite les principales conséquences de celles-ci sur la productivité du vignoble et la qualité du raisin et du vin.
- effectue les opérations culturales de conduite du vignoble, en cite les principales conséquences sur la productivité et la qualité du raisin et du vin.
- effectue différentes opérations en cave ou chai lors de vinification, en cite les conséquences sur le vin.
- organise son travail dans le cadre d'une activité et effectue les différentes tâches dans les conditions de sécurité et d'hygiène optimales en respectant la qualité de l'environnement.
- utilise les équipements et matériels viti-vinicole.
- rend compte de ses travaux.
- participe aux activités de la vie professionnelle et sociale.

CAP Agricole Métiers de l'Agriculture



Formation par apprentissage - Diplôme de niveau 3

Code RNCP : 40523 - Intitulé de la certification : CAPA Métiers de l'Agriculture
Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Date de début des parcours certifiants : 01/09/2025

Maîtriser
les gestes
professionnels

Maîtriser la
conduite du matériel
et son entretien

Maîtriser
les productions
animales

PROGRAMME SPÉCIFIQUE À L'OPTION

PROGRAMME SPÉCIFIQUE À L'OPTION			Période d'Évaluation																											
Unité Capitalisable	Capacité Intermédiaire	V.Horaire (840h)	1ère Année													2ème Année														
			s	o	n	d	j	f	m	a	m	j	s	o	n	d	j	f	m	a	m	j								
UC4 Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage.	C4.1 Réaliser des observations, interventions et soins courants sur les animaux.	144																												
	C4.2 Réaliser des travaux et la surveillance liés à l'alimentation.																													
UC5 Réaliser des travaux liés à la production des aliments de l'élevage.	C5.1 Réaliser les travaux mécanisés des surfaces destinées à l'alimentation de l'élevage.	132																												
	C5.2 Mettre en œuvre le pâturage.																													
UC7, UCARE Réaliser des travaux mécanisés d'implantation d'une culture.	C7.1 Préparer un ensemble tracteur outil.	48																												
	C7.2 Réaliser des travaux du sol et semis.																													

LES MÉTIERS VISÉS ET DÉBOUCHÉS

Option élevage ruminants : L'ouvrier(e) pratique l'élevage. Il(elle) s'occupe de l'alimentation, de l'entretien et du suivi sanitaire du troupeau ainsi que de la conduite des matériels.



CAP Agricole Métiers de l'Agriculture



Formation par apprentissage - Diplôme de niveau 3

Code RNCP : 40523 - Intitulé de la certification : CAPA Métiers de l'Agriculture
Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Date de début des parcours certifiants : 01/09/2025

Maîtriser
les gestes
professionnels

Maîtriser la
conduite du matériel
et son entretien

Maîtriser
les productions
végétales

PROGRAMME SPÉCIFIQUE À L'OPTION

PROGRAMME SPÉCIFIQUE À L'OPTION			Période d'Évaluation																											
Unité Capitalisable	Capacité Intermédiaire	V.Horaire (840h)	1ère Année													2ème Année														
			s	o	n	d	j	f	m	a	m	j	s	o	n	d	j	f	m	a	m	j								
UC4 Réaliser des travaux mécanisés des cultures.	C4.1 Réaliser des travaux du sol et le semis.	144																												
	C4.2 Réaliser des travaux de récolte.																													
UC5 Réaliser des observation et des opérations d'entretien des cultures et de préservation des sols.	C5.1 Appliquer en sécurité des produits phytopharmaceutiques.	132																												
	C5.2 Utiliser des techniques alternatives d'entretien des cultures.																													
UC7, UCARE Approcher et manipuler en toute sécurité un troupeau de bovins.	C7.1 Savoir approcher en toute sécurité un troupeau de bovins.	48																												
	C7.2 Savoir manipuler en toute sécurité un troupeau de bovins.																													

LES MÉTIERS VISÉS ET DÉBOUCHÉS

Option grandes cultures : L'ouvrier(e) est qualifié(e) en productions végétales et à la conduite de matériels. Il(elle) travaille les sols : Prépare les parcelles, procède aux plantations des semis, surveille la croissance et la protection des végétaux par l'emploi de fertilisants, de produits phytosanitaires. Il(elle) récolte et conditionne des produits.

